



Faire de l'Emploi notre Label

COMITE D'HYGIÈNE SÉCURITÉ CONDITIONS DE TRAVAIL (CHSCT) ENTREPRISE ≥ 300 SALARIÉS

DURÉE :
5 jours

■ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Connaître les différentes attributions et les moyens dont dispose le CHSCT
Utiliser des méthodes simples et pertinentes pour réaliser ses missions
Adapter les missions du CHSCT à son contexte et à son secteur d'activité
Participer activement au développement de la prévention des risques dans l'entreprise..

■ **PRE REQUIS** : Pas de pré- requis pour cette formation

■ **PROFIL DES PARTICIPANTS** : Tout salarié, nouveau membre du CHSCT (formation prévue à l'article L4614-14 du code du travail).

Programme

Le cadre de la prévention

- L'historique
- Les différents acteurs (rôle, responsabilités)
 - ✓ Acteurs internes (responsable d'entreprise, l'ensemble des salariés, référent sécurité, SST, infirmière du travail, DP/CE...)
 - ✓ Acteurs externes (médecin du travail, inspecteur du travail, CARSAT, ANACT, INRS, OPPBTP...)

Le CHSCT

- Généralités (réglementation, objectifs, formation..),
- Mise en place,
- Composition,
- Désignation,
- Contentieux,
- Fonctionnement (rôle de chacun, moyens, obligations employeurs, protection, obligations CHSCT, réunions...),
- Rôles et missions,
- Préparation de la visite d'un établissement
- Cas pratique de l'entreprise

La prévention santé sécurité au travail

- Définitions (risque, incident, accident du travail, maladies professionnelles..)
- Les documents, registres et consignes obligatoires (livret d'accueil des nouveaux, plan de prévention, protocole de sécurité...)
- L'analyse des risques (document unique) :
 - ✓ Risques communs : aménagement des lieux de travail / pénibilité, risques psychosociaux, incendie, électricité, produits dangereux, manutention manuelle ou mécanisée..
 - ✓ Risques spécifiques à l'activité
- Documents entreprises

L'analyse des accidents

- Analyse statistique (TF, TG, coûts...)
- La méthode de l'arbre des causes
- Étude de cas entreprise

■ **INTERVENANT** : Formateur - Expert

■ **ÉVALUATION** : Une évaluation des acquis sera réalisée par le formateur à l'issue de la formation

■ MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Les apports théoriques et les échanges se succéderont tout au long de la formation avec des contenus théoriques mais aussi des situations vécues par l'intervenant ou les participants. Remise d'un support de cours par personne

Renseignements, organisation et planification :
VALÉRIERENAUD-DUVALET ☎ 05 55775576
valerie.renaud@groupe-fel.fr
Groupe FEL ☎ 05 55 79 06 06